

Décomposition de la formation :

3 blocs en domaine professionnel.

BLOC N°1 : Réception et suivi des commandes

- ✓ Participer à la passation des commandes fournisseurs
- ✓ Réceptionner
- ✓ Stocker
- ✓ Préparer les commandes destinées aux clients

BLOC N°2 : Mise en valeur et approvisionnement

- ✓ Mettre en valeur et approvisionner
- ✓ Approvisionner, mettre en rayon et ranger selon la nature des produits
- ✓ Mettre en valeur les produits et l'espace commercial
- ✓ Participer aux opérations de conditionnement des produits
- ✓ Installer et mettre à jour la signalétique
- ✓ Lutter contre la démarque et participer aux opérations d'inventaire

BLOC N°3 : Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat

- ✓ Préparer son environnement de travail
- ✓ Prendre contact avec le client
- ✓ Accompagner le parcours client dans un contexte omnicanal
- ✓ Finaliser la prise en charge du client
- ✓ Recevoir les réclamations courantes

6 matières générales :

- ✓ Prévention - Santé – Environnement
- ✓ Français
- ✓ Histoire - géographie - Enseignement moral et civique
- ✓ Mathématiques et physique-chimie
- ✓ Éducation physique et sportive
- ✓ Langue vivante étrangère

Moyens Pédagogiques

Documents écrits, diaporama, supports d’autoformation, outils multimédias, supports numériques

Moyens techniques :

- Magasin pédagogique comprenant une partie
- Vidéo projecteur, TBI, postes informatiques
- Petits matériels divers et supports photocopiés

Modalités d’évaluation

Des évaluations sont mises en place tout au long de la formation.

2 sessions de simulation d’examen sont organisées au cours de l’année de formation.

Validation

Diplôme de niveau 3 du Ministère de l’éducation Nationale et du ministère de la jeunesse par arrêté du 29/10/2019 parution au JO 0270 du 29/11/2019- date enregistrement France compétence le 01/09/2025

En cas de validation partielle, Le candidat ajourné peut, sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'obtention, conserver les notes obtenues s'il se présente de nouveau à la même spécialité.

Les bocs de compétences obtenus en cours de formation seront spécifiés sur le Relevé de Notes.

Modalités de passage des épreuves :

EP1 - Réception et suivi des commandes : Epreuve orale de 20 min

EP2 - Mise en valeur et approvisionnement : Epreuve pratique et orale de 45 min

EP3 - Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat : Epreuve pratique et orale de 35 min

EG1 - Prévention-santé : Epreuve écrite de 1h00

EG2 - Français, histoiregéographie-enseignement moral et civique : Epreuve écrite 2h00 et orale de 25min

EG3 - Mathématiques et physiquechimique : Epreuve écrite de 1h30

EG4 - Education physique et sportive

EG5 - Langue vivante étrangère : Epreuve écrite de 1h00 et orale de 6 min

Chef d’œuvre : Epreuve Orale

Nombre de participants

Minimum 8 participants

Durée de la formation

800 heures en 2 ans dont 21h00 de simulation d’examen

Tarifs de la formation

Coût maximum de la formation : 5310€

Décret n° 2025-860 du 29 août 2025 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l’opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l’employeur de l’apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)

Zéro reste à charge pour l’entreprise du secteur privé

Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO

Employeurs du secteur public, voir décret

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

Accessibilité handicap

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Adaptation des moyens de la prestation en fonction des besoins relatifs au handicap

- Présence d’une référente handicap relais sur centre : Madame Dorothee Cochart

- Référent handicap du CFA Jean Bosco joignable sur ::handicap@cfajeanbosco.fr

Coordonnées

UFA/AREP SAINTE BERNADETTE (CPROJV) <u>Lieu de formation</u> : 225 rue des Anciens d’AFN – BP 40111 59572 JEUMONT CEDEX 03.27.39.65.24 katy.delvallee@cprojv.fr Contact : Madame Delvallée Katy – Responsable pédagogique	Sabine Noel Responsable de Centres 06.30.09.77.85 / sabine.noel@cprojv.f Coordonnées du centre administratif CPROJV 8 rue du 145eme RI 59600 Maubeuge 06.16.74.60.96
---	---

Taux de la dernière session de formation

Première session de formation en 2027

Valeur ajoutée

- Accompagnement des apprentis (Point écoute)
- Réseau de partenaires
- Projet pédagogique
- Passage du SST



Public visé

Être âgé de 16 à 29 révolu, vouloir compléter une formation initiale, La condition d'âge peut évoluer en fonction de la situation du candidat, à savoir : pas de limite d'âge pour les personnes en situation d'handicap et les sportifs de haut niveau ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis

Pas de pré requis.

Modalités et délais d'accès

Dates de la formation : Du 21/08/26 au 30/06/27 Entrée possible jusqu'au 21/10/2026 sous réserve d'un entretien de candidature préalable concluant.

Modalités : Pour tous les candidats, entretien, et positionnement par dossier de candidature

Signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais : « **La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat.** » (Article L.6222-12 du Code du travail)

Soirée ou journée d'informations collectives fin janvier et mars

Objectifs professionnels

Le titulaire du diplôme « CAP Équipier polyvalent du commerce » exerce son activité dans un cadre omnicanal au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des services. Pour ce faire, il respecte les règles d'hygiène et de sécurité.

A l'issue de la formation, le jeune sera capable de :

Recevoir et suivre les commandes

Mettre en valeur et approvisionner

Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat

Perspectives post- formation

Le titulaire du C.A.P EPC peut exercer son activité professionnelle en tant que :

Employé de libre-service, de grande surface, de rayon, équipier polyvalent, équipier de caisse, équipier de commerce, employé de libre-service caissier, employé de commerce, vendeur en produits frais, en alimentation générale ; produits utilitaires, vendeur en prêt-à-porter, en confection

Poursuite d'études :

Bac pro métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial ou B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

Bac pro technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)

CS assistance, conseil, vente à distance (source : ONISEP)

Organisation de la formation - Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentiel, en alternance avec l'entreprise d'accueil.

L'alternance est réalisée sur la base de 1 jour par semaine (le mardi) + 1 semaine complète lors des vacances scolaires en centre et le reste en entreprise.

Les heures en centre font parties intégrantes de la vie en entreprise soit une base horaire au maximum de 35h00 par semaine et sont obligatoires.

La formation est modulaire avec un accompagnement personnalisé et une méthode pédagogique s'appuyant sur les expériences vécues en entreprise pour intégrer le contenu théorique.